

FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS

THÈSE

POUR

LE DOCTORAT EN MÉDECINE

Présentée et soutenue le 30 mai 1868.

PAR DEMETRIE GRECESCO

Né à Cernetz, distr. Méhédintzi (Roumanie),

DOCTEUR EN MÉDECINE,

ANCIEN INTERNE DES HÔPITAUX DE BUCAREST.

DE

L'ACHORION SCHÖENLEINII

ou

DU CHAMPIGNON DE LA TEIGNE FAVEUSE

PARIS

A. PARENT, IMPRIMEUR DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE

31, RUE MONSIEUR-LE-PRINCE, 31.

1868

8542

55.525

FACULTE DE MEDECINE DE PARIS

Doyen, M. WURTZ

Professeurs. MM.

Anatomie.	SAPPEY.
Physiologie.	LONGET.
Physique médicale.	GAVARRET.
Chimie organique et chimie minérale.	WURTZ.
Histoire naturelle médicale.	BAILLON.
Pathologie et thérapeutique générales.	LASEGUE.
Pathologie médicale.	AXENFELD HARDY.
Pathologie chirurgicale.	BROCA. VERNEUIL.
Anatomie pathologique.	VULPIAN.
Histologie.	ROBIN.
Opérations et appareils.	DENONVILLIERS
Pharmacologie.	REGNAUD.
Thérapeutique et matière médicale.	SEE (G.).
Hygiène.	BOUCARDAT.
Médecine légale.	TARDIEU.
Accouchements, maladies des femmes en couches et des enfants nouveau-nés.	PAJOT. BOUILLAUD.
Clinique médicale.	GRISOLLE. MONNERET. BEHIER.
Clinique chirurgicale.	LAUGIER. GOSSELIN. N.
Clinique d'accouchements.	RICHEL. DEPAUL.

Doyen honoraire, M. le Baron PAUL DUBOIS.

Professeurs honoraires :

MM. ANDRAL, le Baron JULES CLOQUET, CRUVEILHIER, DUMAS et NÉLATON.

Agrégés en exercice.

MM. BUCQUOY.	MM FOURNIER.	MM. LABOULBENE.	MM. PANAS.
CHARCOT.	GUYON.	LIÉGEAIS.	PARROT.
DESPLATS.	HOUEL.	LEFORT.	POTAIN.
DESPRÉS.	JACCOUD.	LORAIN.	RAYNAUD
DE SEYNES.	JOULIN.	LUTZ.	SEE (M.).
DOLBEAU.	LABBÉ (Léon).	NAQUET.	TARNIER.

Agrégés libres chargés de cours complémentaires.

Cours clinique des maladies de la peau.	MM. N.
— des maladies des enfants.	ROGER.
— des maladies mentales et nerveuses.	N.
— de l'ophtalmologie.	N.

Examinateurs de la thèse

MM. ROBIN, *président*; GOSSELIN, DESPRÉS, JACCOUD.

M. FORGET, *Secrétaire*.

Par délibération du 9 décembre 1793, l'École a arrêté que les opinions émises dans les dissertations qui lui seront présentées doivent être considérées comme propres à leurs auteurs, et qu'elle n'entend leur donner aucune approbation ni improbation.

A LA MÉMOIRE

DE MA MÈRE



INSTITUTUL DE TIINTE SI
CERCETARI
L. nr. 55-525

A MON PREMIER, MAÎTRE

M. JEAN G. RUPTUREANU

INSTITUTEUR SUPÉRIEUR A L'ÉCOLE PRIMAIRE DE TURNU-SEVERIN

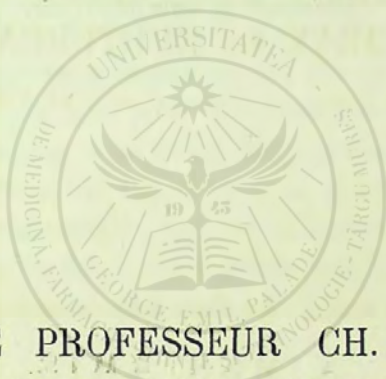


Faible témoignage d'éternelle reconnaissance.

A M. LE D^r DAVILA

INSPECTEUR GÉNÉRAL DU SERVICE SANITAIRE DE LA ROUMANIE,
DIRECTEUR DE L'ÉCOLE DE MÉDECINE ET PHARMACIE DE BUCAREST,
PROFESSEUR DE CHIMIE,
MEMBRE DE L'ÉPHORIE DES HÔPITAUX DE LA MÊME VILLE,
CHEVALIER DE LA LÉGION D'HONNEUR, ETC.

Je vous prie de recevoir ici, cher maître, le tribut d'une reconnaissance sans bornes pour les soins et les bienfaits dont vous m'avez toujours entouré.



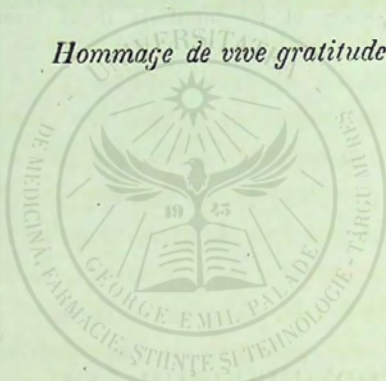
A M. LE PROFESSEUR CH. ROBIN

MEMBRE DE L'INSTITUT ET DE L'ACADÉMIE IMPÉRIALE DE MÉDECINE,
PROFESSEUR D'HISTOLOGIE A LA FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS,
MEMBRE DE PLUSIEURS SOCIÉTÉS SAVANTES,
CHEVALIER DE LA LÉGION D'HONNEUR, ETC.

Hommage respectueux.

A MES MAITRES

Hommage de vive gratitude.



A MES AMIS

AVANT - PROPOS

Dans cette dissertation notre but est modeste. Profitant d'une circonstance particulière dans laquelle il nous a été donné d'étudier complètement une forme remarquable de *teigne favuse*, nous nous sommes livré à des recherches spéciales sur ce sujet, tant au point de vue de l'histoire naturelle, qu'au point de vue nosographique, deux choses qui nous ont semblé inséparables en pareille matière. D'ailleurs, ainsi qu'on le verra tant par notre examen que par les préparations que nous avons fait représenter, il nous a été permis ainsi de vérifier une fois de plus ce qu'ont si bien étudié et démontré déjà deux savants français, dont le nom doit toujours être cité quand on parle du favus, nous avons désigné M. le professeur Ch. Robin, et le D^r Bazin, médecin de l'hôpital Saint-Louis.

DE

L'ACHORION SCHOENLEINII

OU DU

CHAMPIGNON DE LA TEIGNE FAVEUSE

HISTORIQUE.

La nature parasitaire et végétale de la teigne faveuse ne fut connue qu'à partir de l'année 1839, quand Schœnlein eut, le premier, montré que les pustules du *porriyo lupinosa* de Willan, ou les *favi*, contiennent des éléments de nature végétale. Dès lors commencent à disparaître les différentes hypothèses sur la nature de la teigne.

Quand on parcourt l'histoire de la teigne, on voit qu'elle a été considérée chez les anciens comme provenant d'un état de l'atrabile ou d'un vice des humeurs. Plus tard, on en a fait une matière spéciale sécrétée par des follicules pileux modifiés dans leurs fonctions (Baudelocque); puis nous arrivons à M. Cazenave qui l'appelle une maladie bizarre et mystérieuse, et qui croit en définitive avec Bielt, Sauvage, Mahon, Letenneur, et beaucoup d'autres, qu'elle est due à un *liquide faveux* sécrété à l'orifice du follicule; sous l'influence d'une cause spéciale, il surviendrait une altération de ce *produit de sécrétion* qui se transformerait en

une substance nuisible, douée de propriétés contagieuses. M. Cazenave se croit ainsi arrivé à la connaissance du secret de ces *favi*, secret resté si longtemps impénétrable. D'autres, enfin, ont pensé que cette matière favique provient de la sécrétion des glandes sébacées.

Mais toutes ces théories, basées sur des hypothèses, ne peuvent être que signalées. S'il se trouve encore de nos jours des médecins qui les partagent, notre dessein n'est pas de les combattre, notre but est tout autre. D'ailleurs, des hommes habiles et ardents travailleurs ont assez fait pour démontrer la nature végétale de la teigne. Il nous suffira de citer les noms de MM. Remak, Bennet, Fuchs, Lebert, Gruby et Ch. Robin. M. Bazin a contribué, dans ces derniers temps, à élucider non-seulement l'étude microscopique, mais surtout la nosographie et la thérapeutique de cette affection parasitaire.

On voit que l'histoire de l'achorion de Schœnlein ne date que de trente ans environ. A cette époque, Remak observa que les *favi* contiennent quelque chose d'analogue avec les fibres de moisissure, mais il ne détermina pas leur nature végétale. Schœnlein, le premier, fit connaître la nature végétale des *favi*, et il en fit l'objet d'une publication en 1839, dans *Archiv. fuer Anatomie und Physiologie*, par S. Mueller. Fuchs et Langenbeck constatèrent la présence de moisissures sur les croûtes du *porrigo lupinosa*. M. Gruby, en 1841, donna le premier une bonne description des éléments qui composent ce végétal; il fit des essais d'inoculation sur les autres parties du corps et sur des animaux sains, et il proposa d'appeler la teigne *porrigophyte*. On trouve dans les Comptes rendus de l'Académie des sciences pour l'année 1841, l'exposé de ses recherches.

Hannover a figuré diverses formes de spores et de filaments du champignon qu'il a trouvés dans le *porrigo lupinosa*. Les spores lui ont paru ressembler aux cellules d'un *cryptococcus*, et les filaments du mycélium à ceux du *leptomilus*. Bennett a répété les expériences de M. Gruby, mais il n'a pas obtenu de succès; il croit que le dé-

veloppement du végétal est favorisé par un état morbide antérieur, et surtout la scrofule.

Retzius et Mueller pensent que le champignon, ayant une très-grande ressemblance avec l'*oïdium aureum*, doit appartenir au genre *oïdium*. Corda veut, dans le genre *torula*, réunir toutes les moisissures.

En 1845, à Paris, M. Lebert, dans sa *Physiologie pathologique*, t. II (art. *Mémoire sur la teigne*), donne une description assez complète du champignon, et les caractères qui le distinguent des croûtes et des pustules; en outre, il donne au champignon le nom d'*oïdium Schœnleinii*. A la même époque, à Berlin, paraît le travail de Remak qui, tout en reconnaissant la nature végétale de la teigne, donne une description dans laquelle il paraît avoir confondu les filaments de mycélium avec les sporophores, en disant que le mycélium est articulé. Ce n'est qu'après les distinctions faites par le professeur Link, que Remak accepte de former de ce champignon un autre genre sous le nom d'*achorion*, en lui conservant le même nom pour l'espèce, celui de *Schœnleinii*, à qui revient l'honneur de la première découverte du végétal.

M. Léveillé a confondu les éléments des croûtes de la teigne avec ceux des favi, et il a nié ainsi l'existence de ce végétal.

M. le professeur Ch. Robin, en 1853, publia un ouvrage remarquable qui porte le titre suivant : *Histoire naturelle des végétaux parasites qui croissent sur l'homme et sur les animaux vivants* (1), sujet qui fut aussi à peu près traité par lui dans sa thèse inaugurale pour le doctorat ès-sciences, en 1847. Dans cet ouvrage, on voit, à côté de ses recherches, le résumé des travaux qui ont été faits relativement aux végétaux parasites des animaux embrassés sous le point de vue de la médecine et de l'histoire naturelle. Il plaça plusieurs genres plus ou moins connus jusqu'à lui dans les différentes divi-

(1) Cet ouvrage a obtenu un prix à l'Académie impériale des sciences.

sions de la classification des champignons faite par M. Lévillé; aussi le genre *achorion* fut placé dans la *tribu des oïdiés* de la division des arthrospores.

A la même époque parurent les travaux de M. Bazin, médecin à l'Hôpital Saint-Louis, sur les affections cutanées parasitaires, qui, tout en parlant au point de vue de la maladie, de sa nature végétale, donna une description anatomique complète des favi et de leurs caractères distinctifs avec les différents produits morbides.

Il combat avec énergie les idées de M. Cazenave qui est aujourd'hui peut-être le seul à s'élever contre la nature parasitaire de la teigne.

SYNONYMIE ET TAXONOMIE.

Achorion Schænleinii (Link et Remak). — *Oïdii spec.* (Mueller). — *Oïdium porriginis* (Montagne). — *Oïdium Schænleinii* (Lebert) (1). — *Mycoderme de la teigne, Porrigophyte, cryptogame de la teigne faveuse* (Gruby) (2). — *Champignon de la teigne scrofuleuse* (Vogel) (3) — *Champignon de la teigne urcéolaire et scutiforme* (Bazin) (4).

Il appartient à la *famille des champignons, division des arthrospores, tribu des oïdiés* (Ch. Robin), selon la classification de Lévillé.

L'*achorion* a beaucoup d'affinité avec le genre *oïdium* en ce qui regarde la forme des éléments anatomiques qui le composent. Ainsi qu'on le voit dans la synonymie, il a été considéré comme étant du même genre par Lebert et d'autres. C'est Link, professeur de Berlin, qui le premier sépara nettement l'*achorion* de l'*oïdium*, qui est formé de filaments tubuleux libres à l'air et non enveloppés de

(1) *Physiologie patholog.*, t. II, p. 477; Paris, 1845.

(2) *Comptes-rendus à l'Acad. des sciences de Paris*, t. XV, p. 72 et 513; 1842.

(3) *Anatomie patholog. génér.*, trad. par A. J.-L. Jourdan; Paris, 1847, p. 391.

(4) *Recherches sur la nature des teignes, etc.*; Paris, 1853, p. 16 et 49.

toutes parts par une couche extérieure dense et lisse comme l'*achorion*.

DESCRIPTION BOTANIQUE.

Comme tous les champignons, excepté un très-petit nombre de autoricées, l'*achorion* renferme essentiellement les trois parties suivantes : 1° *mycélium*, véritable appareil végétatif accompagné extérieurement d'une *ganque amorphe* granuleuse; 2° *réceptacles* ou support des organes reproducteurs, et 3° *spores* ou organes de reproduction.

APPAREIL VÉGÉTATIF. 1° *Mycélium*. Il est formé des tubes cylindriques, flexueux, les uns simples, d'autres ramifiés à une ou plusieurs branches, n'ayant ni cloisons ni articulations. Leur diamètre est partout le même; il mesure 0,003. La cavité de ces tubes est transparente et ne présente pas de granulation. Les parois des tubes sont représentées par une ligne simple et d'une couleur foncée. L'une des extrémités des tubes se trouve libre et comme flottante au milieu de la ganque amorphe; l'autre, adhérente, se confond avec cette ganque.

2° *Ganque amorphe* ou *stroma*. C'est une couche formée d'une substance amorphe finement granuleuse, et dont l'épaisseur est environ de 1/6° de millimètre. Cette couche forme une masse plus ou moins arrondie et creusée d'une cavité. La face externe est en contact avec l'épiderme de la peau; la face interne donne attache aux filaments des mycéliums et des réceptacles; de plus on y trouve des spores. Tout cet ensemble porte le nom de *godet*, de *favus* ou *favi*.

Cette couche est une partie accessoire du mycélium et se forme en même temps qu'il se développe (Ch. Robin).

Dans la composition de cette couche ou *stroma* se trouvent encore des cellules d'épiderme qui ont été emportées pendant le développe-

ment des favi. M. Ch. Robin pense que cette couche n'est pas le résultat d'une exsudation albumineuse amorphe qui se serait desséchée, ni d'une formation exagérée d'épiderme, ni du dessèchement du pus, ni du mélange de l'une avec l'autre; cette couche est une partie constituante du favus. Le stroma est traversé par les matériaux qui se rendent au mycélium pour servir au développement du végétal.

APPAREIL DE LA REPRODUCTION. — 1° *Réceptacles* ou *sporophores*. Ce sont les tubes qui contiennent les spores. Ils présentent plusieurs variétés. Quelques-uns ressemblent à ceux du mycélium, mais ils sont moins flexueux et contiennent dans une de leurs parties des granules. D'autres, non ramifiés, sont droits ou plus ou moins courbés en arc, renferment comme les précédents des granules plus rapprochés sans toutefois se toucher; vers les extrémités des tubes les granules sont plus volumineux et plus serrés. Leur diamètre, de 0^{mm},004 à 0^{mm},005, est plus grand que celui des précédents, qui ont de 0^{mm},001 à 0^{mm},002. Enfin il en est d'autres plus larges qui ont des spores (plus grandes que les granules ci-dessus) rondes ou un peu allongées et se touchant de manière à représenter des cylindres non-ramifiés et cloisonnés d'espace en espace. Le tube qui enveloppe ces spores quelquefois n'est pas visible, car les spores étant alors très-larges et plus longues, leur paroi se trouve intimement unie avec celle des spores; au niveau des articulations on observe un resserrement. Leur diamètre a de 0^{mm},005 à 0^{mm},007 de largeur.

Sur un cas de teigne faveuse que nous avons observé l'an dernier à l'hôpital des Enfants à Bucarest, service de M. Obénédare, chez une jeune fille qui avait du *favus disséminé* sur la tête et le corps, nous avons mis sous le microscope une portion de favus prise sur un point du corps autre que le cuir chevelu, et nous avons trouvé des tubes sporophores analogues à ceux qui ont été décrits dans la troisième catégorie: dans ces tubes, qui ont été vus à un grossissement de 650 diam. environ, les spores étaient allon-

gées et contenaient dans leur centre quelques amas de granulations très-fines; les cloisons que formaient les cellules sporifiques étaient assez caractéristiques, et l'on pouvait y distinguer du côté de la périphérie une sorte de dédoublement.

2° *Spores*. — Ce sont des corps d'une forme, en général, ronde ou ovale, à contours nets. Leurs dimensions varient depuis 0^m,003 à 0^m,004 pour les plus petites jusqu'à 0^m,005 ou 0^m,006 pour les plus grandes. Celles qui sont allongées ont dans leur plus grand diamètre 0^m,007 et même 0^m,010. Quelquefois on arrive à apercevoir dans leur intérieur une sorte de poussière très-fine composée de granules moléculaires. M. Lebert (1) a découvert dans ces sporules un mouvement particulier.

Ce mouvement, dit M. Lebert, consiste en une rotation presque continue d'une, de deux, ou même d'une agglomération de plusieurs sporules. Si l'on verse un peu d'eau pure sur ces sporules, ce mouvement de rotation prend quelquefois l'apparence d'une vraie locomotion, composée d'un double mouvement : d'un mouvement rotatoire et d'un mouvement progressif. Les observateurs n'ont pas pu découvrir de cils vibratiles à leur surface. On sait aujourd'hui que ce mouvement moléculaire n'est pas un phénomène rare. M. Lebert l'a d'ailleurs observé dans les globules du sang de très-jeunes larves de batraciens; Mayen dans les éléments du *Mucor*; Goeppert dans celle du *Phallus impudicus*; Hannover dans les spores de la conserve contagieuse des batraciens, l'*Achlva prolifera*, etc., ce qui nous fait croire aussi que la locomotion n'est nullement une prérogative du règne animal, et d'ailleurs le genre *chava* (cryptogame de la famille des characées) nous offre un phénomène remarquable à ce point de vue.

Beaucoup de ces spores sont groupées ensemble. Parmi ces grou-

(1) Physiologie patholog., t. II, p. 477; Paris, 1845.

pes, le plus important est celui dans lequel les spores sont réunies en formant des chapelets dans lesquels ces cellules ont pris une forme allongée, et dont le nombre varie. Ces chapelets sont tantôt simples, tantôt ramifiés. Lorsque les spores sont ainsi disposées en grand nombre, comme le pense M. Lebert, cette chaîne finit par devenir un filament qui d'abord présente les traces des articulations sporulaires, ayant l'apparence d'un *zignoema*, et plus tard devient un filament tubuleux de mycélium ou de sporophore lequel présentera ensuite des granulations ou des spores dans son intérieur.

SIÈGE ET MODE DE DÉVELOPPEMENT DU FAVUS.

L'*Achorion* se développe sur la tête de l'homme, de là il peut s'étendre sur tout autre point de la surface cutanée. Chez une jeune fille malade de la teigne favreuse à l'hôpital des Enfants de Bucarest nous avons vu le favus s'étendre jusqu'aux genoux. M. Lebert en a trouvé sur le prépuce et le gland; M. Bazin dit en avoir observé un cas semblable. Dans le conduit auditif externe, chez un garçon de 9 ans, M. Lebert a observé des végétations de favus très-abondantes et qui ressemblaient d'une manière frappante au lichen des arbres. M. Bazin (1), dans ses leçons de 1855, a cité l'observation d'une femme entrée dans son service pour une vieille affection syphilitique, et chez laquelle il vit se développer au bout du nez un très-beau godet de favus. Il ajoute encore que le parasite lui avait été probablement communiqué par une malade voisine.

Quel que soit d'ailleurs le lieu où le favus se développe sur la peau, c'est dans l'épiderme, entre les cellules pavimenteuses (ou la lame cornée) et les cellules à noyau (ou la lame muqueuse, réseau de Malpighi), autour du poil, à l'orifice du follicule pileux où il

(1) Leçons théor. et clin. sur les affections cutanées parasitaires; Paris, 1862, p. 116.

prend naissance. On a observé encore du favus aux ongles. M. Bazin (1), en parlant de la *teigne favuse urcéolaire* (ou le favus disséminé), place le siège du favus sur tous les points de la surface du corps, excepté là où il n'y a pas de poils. M. Lebert, ayant observé un godét favique sur le gland, en a conclu qu'il n'y a pas de rapport nécessaire, indispensable, entre la forme urcéolaire et la présence d'un poil, puisqu'il n'admet pas l'existence de poils dans cette région. Mais M. Bazin, ayant aussi observé un godet de favus sur le gland, a constaté, à l'aide d'une loupe, un poil rudimentaire au centre de la dépression favique.

La disposition des éléments anatomiques qui constituent l'achorion de Schœnlein (*mycélium, filaments sporophores et spores*) est différente selon qu'ils se trouvent dans le follicule pileux ou dans l'épiderme du voisinage. Nous allons dire quelques mots de cette disposition.

Dans le follicule pileux. — Nous parlerons seulement ici des éléments du champignon qui s'y trouvent et de la disposition qu'ils affectent sur la partie intra-folliculaire des poils. Quant à leur mode de développement, nous en parlerons dans un paragraphe spécial.

Si l'on met sous le microscope un poil envahi par l'achorion, on n'y trouve que des spores, et quelquefois des filaments formés par l'articulation de plusieurs spores en chapelets. Les spores sont rangées par plaques plus ou moins étendues; de ces plaques on voit s'échapper des prolongements formés par des spores contiguës, arrangées en chapelets simples ou ramifiés; souvent les prolongements en chapelet existent sans partir d'aucune de ces plaques, de manière à former une espèce de réseau qui entoure la surface du poil. Les spores existent d'abord au niveau du poil où

(1) *Loc. cit.*, p. 95.

aboutissent les canaux excréteurs des glandes pileuses; de là elles s'étendent en bas et peuvent arriver jusqu'au bulbe qui, quelquefois, se trouve détruit par le champignon. Lorsque la racine du poil est fendillée par suite de l'altération qu'elle a subie, on observe des spores dans les interstices des fentes. M. Ch. Robin a vu des plaques de spores en double et en triple rangée, et les a figurées dans son *atlas* (pl. XIII, fig. 1) de *l'histoire naturelle des végétaux parasites*. La capsule du follicule est également envahie par des spores du champignon, et, quand on arrache un poil chargé de spores, il reste une partie des spores développées dans cette capsule. Cette circonstance explique pourquoi la teigne se reproduit quand on a traité la maladie simplement par l'épilation, même quand les godets faviques ont entièrement disparu. Il existe quelquefois des poils qui présentent des spores sur leur surface extra-folliculaire jusqu'à une certaine hauteur.

Le plus communément les choses se passent comme nous venons de le dire; mais il arrive quelquefois que la matière faveuse, sous forme de mycélium et spores, est réunie en masse et déposée entre le prolongement radiculaire du poil et la tunique folliculaire interne de la capsule pileuse, constituant une espèce de cône dont la pointe se perd entre la souche du poil et la face interne de la capsule, dont la base déchirée répond à l'extrémité supérieure de la tunique folliculaire interne et a devant elle le canal épidermique du poil (1).

A la surface de la peau. — Ici se voient toutes les parties constituant le végétal réunies en amas, et formant ce que nous avons décrit plus haut sous le nom de godet de favus ou favi (c'est-à-dire le mycélium, les filaments sporophores et spores réunis dans la ganguie

(1) Histoire naturelle des végétaux parasites qui croissent sur l'homme et sur les animaux vivants, par Ch. Robin; Paris, 1853, p. 465.

amorphe ou stroma) placées dans l'épaisseur de l'épiderme qui environne les poils.

Les godets faviques ont l'aspect d'une croûte, d'où le nom de *croûtes de favus* qu'on leur a donné. Généralement leur forme est hémisphérique, plus ou moins régulière; la base, plane ou concave, regarde la couche cornée de l'épiderme et devient libre, et la face convexe regarde le derme et adhère plus ou moins à la couche pigmentaire des cellules épidermiques. Le diamètre transversal de ces godets varie entre 1 et 15 millimètres, et le diamètre de l'épaisseur de 1 à 5 millimètres (Ch. Robin). Sa couleur est d'un jaune soufre pâle, quelquefois brunie par des corps étrangers.

On peut considérer au godet une *face externe* en contact avec les éléments de l'épiderme et une *face interne* qui forme la cavité du godet, et dans laquelle sont contenues les parties constituantes du champignon.

A. LA FACE EXTERNE. — Elle peut être partagée en deux zones : l'une *supérieure* qui devient nue plus tard et extérieure; l'autre *inférieure* qui est adhérente.

1° *La partie supérieure* de la face externe du godet est en rapport avec la couche cornée de l'épiderme (les cellules pavimenteuses); dès le début, ces favi deviennent visibles à l'œil nu. Cette face, tant que le favus est encore petit, présente une dépression en forme de godet au centre; mais, à mesure que le favus augmente de volume, cette dépression se comble, et plus tard, on observe, comme l'a décrit et figuré M. le professeur Ch. Robin (1) des lignes alternativement saillantes et déprimées, en nombre variable, irrégulièrement concentriques autour du centre du favus qui est ordinairement

(1) *Loc. cit.* Atlas, pl. XIII, fig. 3.

traversé par un ou plusieurs poils, surtout au cuir chevelu où les cheveux sont plus rapprochés.

On trouve quelquefois autour des favi une petite quantité de pus ou de lymphe. Mais, lorsque les favi ont acquis un volume plus considérable, ils distendent les parties environnantes; la couche cornée de l'épiderme qui est au-dessus du favus se sépare de l'autre, est ainsi emportée par le godet, le pus qui s'y trouvait se dessèche; beaucoup de ces cellules épidermiques tombent, il n'en reste qu'un très-petit nombre qui se confondent avec le stroma. Ainsi cette face se trouve mise à nu et devient *extérieure*.

2° *La partie inférieure* de la face externe du godet, qui est implanté dans la peau, est lisse, quelquefois légèrement bosselée, convexe ou se prolonge un peu, sous la forme d'un pédicule ou mamelon très-court, vers le follicule pileux. Elle est en contact avec les cellules pigmentaires de l'épiderme et déprime la surface du derme plus ou moins profondément.

B. FACE INTERNE. — Cette face limite en quelque sorte une cavité sur les parois de laquelle le contenu du favus cesse insensiblement, d'où l'aspect lisse de toute la surface du favus. Si l'on coupe verticalement un favus, la surface de section offre une couleur d'un blanc jaunâtre, plus pâle que la surface libre. Examinée à la loupe, elle présente un aspect spongieux et au centre une petite cavité (Lebert), le contenu paraissant d'autant plus serré qu'on s'approche de la surface. C'est ce contenu qui, porté sous le microscope, offre un mélange de *mycélium*, *tubes sporophores* et *spores*. La coupe permet aussi de voir le poil qui traverse le godet favique par le centre ou la partie déprimée. Dans cette étendue le poil est recouvert de sa couche épithéliale.

Lorsque les favi, au commencement de leur formation, sont devenus visibles à l'œil nu, ils sont placés autour d'un poil au-dessus de l'orifice du follicule pileux, au niveau de la jonction des surfaces papillaires du derme et de la portion de l'épiderme dite *réseau de*

Malpighi. Si l'orifice dermique du follicule pileux se trouve plus ou moins déformé, ce n'est qu'un peu plus tard, quand ce corps étranger solide déprime le derme autour du poil et l'amincit par compression ainsi que par résorption (Ch. Robin). Plusieurs de ces petits amas, par suite de leur voisinage, peuvent se réunir de manière à constituer un gros favus; alors le derme se trouve aminci davantage. M. le professeur Ch. Robin a observé que, lorsque le derme se trouve ainsi déprimé par de gros favi, les glandes pileuses sont devenues plus étroites, plus petites; au lieu d'être pleines de gouttes d'huile brillante, elles n'en renferment que fort peu, et le reste du contenu est granuleux. Le canal excréteur est filiforme et probablement obli-téré, car on ne voit plus dans son intérieur une série de gouttes d'huile qui rendent la cavité évidente.

Selon M. le professeur Ch. Robin, lorsque les favi se produisent par le développement des spores adhérentes à la partie intra-folliculaire d'un poil, c'est à la partie supérieure du canal pileux que se rencontrent d'abord les plus petits amas du végétal, les favi; mais ces corps *n'ont pas pour siège nécessaire l'extrémité du conduit pilifère*, parce qu'ils s'étendent en largeur; les dépressions du derme, dans lesquelles ils sont enchâssés, s'élargissent aussi, et ils arrivent peu à peu à entourer les cheveux voisins. Nous avons pu observer de gros favus du cuir chevelu traversés par plusieurs cheveux, et quelques-uns des cheveux dans leur partie intra-folliculaire ne présentaient pas des spores. A propos d'un cas semblable, voici ce que nous trouvons décrit dans le remarquable ouvrage de M. le profession Ch. Robin (1).

« Lorsque plusieurs petits amas voisins se sont réunis en grossissant de manière à constituer un gros favus, plusieurs cheveux sont circonscrits et l'amincissement du derme est plus marqué; parmi les poils ainsi entourés, on en trouve plusieurs qui n'ont point de spo-

(1) *Loc. cit.*, p. 444.

res qui leur adhèrent, à côté d'autres qui en ont plus ou moins. Mais au-dessous des favi se retrouvent les follicules sains lorsqu'ils ne renferment pas de spores, et un peu distendus et amincis lorsque le poil en est couvert.»

États successifs des favi. — Les spores, étant les organes essentiels de reproduction du champignon, sont le point de départ de la formation des favi, parce que ce sont eux qui, après leur germination sur un terrain favorable pour le développement, forment les filaments du mycélium, des sporophores ou réceptacles qui se réunissent pour former cet amas du champignon désigné sous le nom de *favus*. A l'exemple de M. Bazin, nous partageons les états successifs de développement du favus en trois périodes bien distinctes, d'après lesquelles les variétés de la maladie se trouvent aussi partagées.

Première période. — Germination. — Multiplication. — Il n'existe à cette période que les spores dans le follicule pileux. D'après M. Bazin, voici comment ces spores s'y développent.

On suppose qu'un certain nombre de spores sont tombées dans la dépression que l'épiderme offre normalement autour d'un poil; de là ces spores se portent dans le canal épidermique du poil, et elles sont arrêtées immédiatement au-dessus de l'orifice des glandes pileuses, où elles se fixent. C'est de là qu'elles vont s'étendre, s'accroître dans tous les sens, en convertissant tout en leur propre substance. En dedans elles rencontreront le poil; en dehors les tuniques interne et externe de la capsule du follicule pileux (1); en bas la

(1) On sait que la capsule du follicule pileux est une dépendance de l'épiderme qui se prolonge et tapisse la paroi dermique du follicule. La tunique interne de cette capsule correspond à la couche cornée ou pavimenteuse de l'épiderme, et la tunique externe, à la couche papillaire de Malpighi (ou cellules pigmentaires de l'épiderme).

souche et le bouton du poil avec les cellules pigmentaires qui les recouvrent; en haut les cellules épidermiques, et plus tard la tige du poil. Les spores offrent les dispositions que nous avons décrites page 15.

A cette époque le champignon, étant profondément situé, ne paraît pas encore aux regards de l'observateur. Le terrain étant favorable, les spores y germent et se multiplient.

Deuxième période. — Formation, progression. — Les spores se multiplient par le fait de la germination et subissent des transformations selon la partie du follicule qu'elles occupent. Celles qui sont situées vers la profondeur du follicule restent, comme nous l'avons dit plus haut, à l'état de spores isolées, agglomérées en plaques ou en chapelets. Celles qui sont placées au-dessus de l'orifice du follicule sont munies, en outre, de filaments de mycélium, et le tout se réunit en masse autour du poil, en formant bientôt un corps opaque, visible à l'œil nu. Dès ce moment ces masses, devenues des godets ou *favi*, présentent tous les caractères qui ont été décrits à propos des *favi*.

Troisième période. — Élimination, disparition. — La croûte faveuse, étant à son plus grand degré de développement et après un temps variable de plusieurs mois à plusieurs années, mais qu'on ne saurait trop préciser, se détache, laissant à découvert des surfaces rouges, déprimées, qui, peu à peu, se transforment en de véritables cicatrices; les cheveux tombent pour ne plus reparaître, les follicules s'oblitérent, le champignon y disparaît, car sans poil le champignon ne peut vivre longtemps (Bazin) (1).

(1) Leçons théor. et clin. sur les affections cutanées parasitaires; Paris, 1862, p. 196.

ALTÉRATIONS MORBIDES QUE PRODUIT LE CHAMPIGNON SUR LES PARTIES
OU IL SE DÉVELOPPE.

Ces altérations entrent surtout dans le domaine de la pathologie de la *teigne faveuse*. Nous ne pouvons pas donner ici tous les détails qui concernent la description pathologique de cette maladie, notre but étant la description du champignon. Cependant il importe de dire ici quelques mots sur ces altérations et la formation des différentes variétés de *teigne faveuse*.

Tout dépend, comme le dit M. Bazin, du mode d'ensemencement de la matière parasitaire. Lorsque les spores cryptogamiques se fixent et se développent en même temps sur des poils isolés et plus ou moins distants les uns des autres, il en résulte plusieurs godets placés chacun au niveau d'un poil ; il se forme alors ce qu'on a appelé la *teigne urcéolaire disséminée*. Dans ce cas il peut arriver que des godets, primitivement isolés, soient assez rapprochés pour se rencontrer dans leur développement excentrique et se déformer mutuellement jusqu'à ce qu'ils soient devenus méconnaissables. On a alors une sous-variété qui a été appelée *favus urcéolaire cohérent* (Bazin).

Si les poils affectés sont encore plus rapprochés, les spores auront la même tendance à se disposer d'une manière régulière autour de chaque poil : les godets pourront donc se former encore ; mais, à cause de leur rapprochement extrême et par suite de pressions réciproques, leur déformation aura lieu de très-bonne heure, et le champignon, devenu extérieur, n'aura plus la disposition urcéolaire (Bazin). Cette variété porte le nom de *teigne faveuse scutiforme*. Quant à l'autre variété de teigne faveuse, désignée sous le nom de *teigne faveuse squameuse*, elle a une grande analogie avec la précédente, et elle en diffère surtout par les gaines de matière favique qui se développent plus particulièrement sur la tige des poils, gaines qui se réunissent et adhèrent assez fortement les unes aux autres ; les

surfaces ici sont allongées, inégales, et non plus circulaires comme dans la précédente.

Nous allons décrire les principaux phénomènes morbides suivant les trois espèces de la *teigne faveuse*.

1° *Teigne faveuse urcéolaire* (*savus urcéolaire, disséminé, savus isolé, tinea favosa, porrigo favosa, etc.*) Elle peut se montrer sur tous les points de la surface du corps, excepté sur ceux qui sont dépourvus de poils; on l'observe souvent au cuir chevelu. Elle débute quelquefois par un seul point, mais le plus souvent par plusieurs à la fois (Bazin).

Dans la première période, les malades éprouvent le plus souvent une démangeaison qui peut manquer. Puis on voit apparaître une rougeur des parties qui seront plus tard le siège des croûtes faviques. Cette rougeur erythémateuse, qui s'accompagne d'un certain degré de tuméfaction, est diffuse sur le cuir chevelu, mieux circonscrite sur le tronc; elle est disposée par anneaux circulaires dont le diamètre ne dépasse pas l'étendue de 10 à 15 millimètres en diamètre. Les caractères physiques du cheveu sont changés: il se décolore, prend un aspect terne; quand on l'arrache, il ne possède plus la résistance primitive, et, sous le microscope, il présente les sporules du champignon.

Dans la seconde période, le champignon apparaît à l'extérieur. Les démangeaisons sont plus vives, les malades se grattent, et, par cette action, ils provoquent l'issue de quelques gouttes de sang qui se dessèche sur la croûte faveuse; alors peuvent survenir de véritables pustules et des croûtes impétigineuses à côté de l'éruption favique. Quand une croûte se détache, soit à la suite de l'application de cataplasmes, du grattage ou de l'énucléation, en rompant l'épiderme sur le bord marginal, on trouve la surface sous-jacente déprimée, rouge, couverte d'une mince couche épithéliale, à travers laquelle on observe souvent les vaisseaux et les fibres du derme. Si on a détaché avec précaution la croûte favique il ne se produit pas de suintement sanguin, mais il s'épanche une lymphe transpa-

rente. Les croûtes faveuses gagnent peu à peu par leur accroissement la surface du cuir chevelu, et, lorsque celui-ci est plus ou moins envahi, on observe que le favus gagne aussi les autres régions du corps, soit qu'un herpès circiné favorise son développement à la face, soit que le malade, en se grattant, s'inocule lui-même la maladie. Les favi arrivent à leur développement complet et les croûtes saillantes, inégales, exhalent une odeur fade, repoussante, qui a été comparée à celle des marécages ou des matières animales en macération.

Lorsqu'à l'aide d'émollients on a débarrassé la tête du malade de toutes ses croûtes, le cuir chevelu conserve encore une rougeur accompagnée de démangeaisons dans les points où les cheveux n'ont pas totalement disparu : ce qui prouve que dans le follicule existe encore de la matière parasitaire. Tant que les croûtes se multiplient et se succèdent, qu'elles soient isolées (comme dans la sous-variété de *favus disséminé*), ou réunies par petits groupes (comme dans celle du *favus cohérent*), le champignon est vivace. Les poils s'altèrent chaque jour davantage, leur décoloration continue, ils sont gris, couleur de souris, ou cendrés, quelquefois lanugineux avec un aspect terne; ils s'atrophient, deviennent inégaux dans leur diamètre en différents points, et, après un certain temps, ils tombent spontanément.

La durée de cette période varie de quelques mois à quelques années; puis la teigne arrive à la troisième période : une inflammation, souvent suppurative, s'empare du follicule pileux, les poils tombent pour ne plus reparaître (alopécie); le follicule s'oblitére, les croûtes faveuses, après leur chute, laissent à découvert des surfaces rouges, déprimées, qui, peu à peu se transforment en de véritables cicatrices. En un mot, dans cette période, la maladie guérit d'elle-même (Bazin).

2° TEIGNE FAVEUSE SCUTIFORME (*favus en écus. favus nummulaire, en groupes, en anneaux, en cercles, porrigo scutulata*). — Ce favus

n'existe qu'au cuir chevelu, et, en général, n'attaque que les chevelures épaisses.

A la première période, on observe du prurit, des éruptions ordinairement érythémateuses, fugaces, une hypersécrétion épidermique, rarement de petites pustules; l'altération des cheveux est moins prononcée que dans la forme précédente.

Dans la seconde période, lorsque le champignon est devenu visible à l'extérieur, la teigne scutiforme se montre sous l'aspect d'une ou de plusieurs petites plaques arrondies, dont les diamètres varient de 2 à 5 centimètres environ. Le tégument de ces plaques est plus ou moins rouge, tuméfié et sensible à la pression. L'altération des cheveux fait des progrès chaque jour, comme dans la variété précédente, mais leur chute arrive plus tardivement, au bout de quelques années même.

Le nombre des plaques est variable; rarement il en existe une seule, le plus souvent un certain nombre, qui sont successives ou simultanées. Si elles sont rapprochées, elles peuvent se réunir et occuper une très-grande étendue du cuir chevelu; mais on peut remarquer sur la circonférence des parties malades des arcs de cercle, vestiges des anciennes plaques. Les croûtes faveuses sont irrégulières, bosselées, fragmentées, à bords souvent relevés, traversées par des cheveux, imprégnées de sang desséché, et parfois couvertes de poux.

En même temps il peut se produire, soit sur le cuir chevelu, soit sur le corps, des *favus urcéolaires*.

La troisième période peut arriver après un temps très-long. Elle présente les mêmes caractères et suit la même marche que dans la variété urcéolaire. Après la guérison, il reste quelquefois sur les téguments des cicatrices remarquables.

3° TEIGNE FAVEUSE SQUAMEUSE (*porrigo squamosa*). — Beaucoup d'auteurs la confondent avec la précédente. Ses principaux caractères sont de se montrer sur des surfaces plus ou moins allongées,

inégales, irrégulières, sans délimitation bien nette; la matière favique se dispose sur la tige des cheveux et leur forme des gaines qui se réunissent et adhèrent fortement les unes aux autres. Il en résulte des saillies remarquables à la surface du cuir chevelu, comme des monticules plus ou moins hérissés, avec des sillons plus ou moins profonds (Bazin).

Dans toutes ces différentes formes de teigne favieuse, les cheveux, qui sont altérés à différents degrés, ne tombent qu'après une durée généralement très-longue, quand les favus se sont reproduits à plusieurs reprises et quand la papille pilifère a disparu.

A ces phénomènes ajoutons encore le pityriasis, l'eczéma squameux, et des pustules d'impétigo qui peuvent survenir comme des complications sur les parties atteintes de favus. L'engorgement des ganglions lymphatiques correspondants peut exister par suite des excoriations douloureuses, que les malades se sont faites à eux-mêmes en se grattant. La malpropreté de beaucoup de ces malades favorise aussi le séjour des poux qui quelquefois leur donnent un aspect repoussant. L'état général des malades à la longue s'altère, et les scrofuleux ou les syphilitiques arrivent plus facilement à l'état de cachexie; le pronostic peut devenir inquiétant.

MILIEUX ET CIRCONSTANCES QUI FAVORISENT LE DÉVELOPPEMENT DU CHAMPIGNON DU FAVUS.

La peau de l'homme est le terrain favorable sur lequel se développe l'achorion de Shœnlein. La peau des animaux supérieurs qui ont des poils peut aussi en devenir le siège. Remak a placé les spores sur du pus, des muscles, de la substance cérébrale, des solutions de sucre, dans le sérum, etc. et n'a rien obtenu. Sur une pomme de terre ontes ont germé et ont commencé à donner des prolongements de deux, trois ou quatre côtés (1) après vingt-quatre heures; mais

(1) Voir l'Atlas de l'Histoire naturelle des végétaux parasites qui croissent sur l'homme et sur les animaux vivants, par Ch. Robin, pl. III, fig. 13.

après six jours la surface de la pomme a bruni et s'est couverte de *penicillum glaucum*. M. Gruby a essayé plusieurs fois l'inoculation sur la peau de l'homme et des animaux sains, et il a obtenu des résultats affirmatifs. Il dit avoir également réussi à les faire croître sur du bois. M. Bazin et M. Deffis ont essayé plusieurs fois l'inoculation de la matière favique avec succès sur la peau de l'homme. M. Drapper (de New-York) a communiqué une observation remarquable de teigne favieuse trouvée sur la tête et les membres antérieurs d'un rat, et dit en avoir observé beaucoup d'autres. En outre, il a envoyé des croûtes à M. Bazin, qui a constaté dans leur composition l'achorion avec ses caractères les plus tranchés.

Les résultats qu'ont donnés les inoculations de l'achorion sur la peau de l'homme prouvent que le végétal peut se développer sur la peau de tous les individus qui ont été inoculés, mais il ne prospère pas également chez tous ces individus. Chez quelques-uns il se développe et vit pendant quelques jours, puis il tombe et ne se reproduit plus; chez d'autres, au contraire, non-seulement il se développe, mais les croûtes se renouvellent sur cette place, et enfin chez certains individus, le végétal se multiplie tellement qu'il peut envahir après quelque temps une assez grande étendue de la surface de la peau, pour qu'on ait été obligé d'avoir recours à des moyens thérapeutiques spéciaux. Cela nous fait comprendre que la peau, pour servir de terrain favorable au développement du végétal, doit se trouver dans des conditions qui peuvent favoriser ce développement et faire vivre le champignon. Les spores de plusieurs végétaux parasites peuvent rester appliquées sur nos tissus sans se développer quand ces tissus n'offrent pas certaines conditions favorables au développement de ces germes. Voilà pourquoi toutes les personnes, même parmi les plus exposées, ne présentent pas toujours les effets du parasite.

Mais quelles sont les conditions de la peau favorables au développement de ces germes? — M. le professeur Ch. Robin dans les généralités de son ouvrage intitulé : « Histoire naturelle des végé-

« taux parasites qui croissent sur l'homme et sur les animaux » (page 270) s'exprime ainsi : « Toutes les fois que l'économie animale se trouve dans certaines conditions caractérisées par un trouble de nutrition, un ralentissement du double mouvement d'échange des principes immédiats entre les liquides et les solides, entre l'organisme et le milieu ambiant, il peut se développer des végétaux parasites. Il arrive un moment où la rénovation incessante moléculaire des principes immédiats des tissus et des humeurs se ralentit assez pour que ceux-ci puissent être assimilés par des spores déposées à la surface de quelques organes et servir à leur développement ». Et plus loin : « Une fois fixé (il prend pour exemple l'achorion), sa présence devient cause d'un suintement de liquide, et même quelquefois d'un peu de suppuration qui, s'altérant beaucoup à l'air, ou même ne s'altérant pas, favorise probablement l'accroissement du champignon ». M. le professeur Ch. Robin ajoute encore qu'un léger degré d'acidité des humeurs favorise beaucoup le développement des champignons d'ordre inférieur. Toutefois il ne donne pas à cette condition une importance exagérée pour tous les végétaux parasites. On sait que, dans le muguet produit par l'*odidium albicans* il existe une réaction acide du mucus buccal et une rougeur plus ou moins intense avant le développement du végétal. Les expériences de Dutrochet ont établi que les végétaux inférieurs naissent de préférence dans les liquides acides (1).

Dans la teigne, il est difficile de constater sur la peau l'état des liquides qui doivent favoriser le développement du végétal et, si nous l'admettons, c'est par analogie au point de vue du mode de nutrition des végétaux parasites qui est à peu près le même pour tous.

Faut-il aussi admettre, à l'exemple de M. Bazin surtout, comme condition favorable pour le développement du végétal parasite une certaine aptitude de l'organisme, inconnue dans son essence? Le fait

(1) Histoire natur. des végétaux parasites, etc., par Ch. Robin, p. 495.

est possible, et, dans l'incertitude où nous nous trouvons aujourd'hui sur ces conditions essentielles, nous sommes porté à admettre aussi cette *condition d'aptitude organique*.

Ces conditions peuvent apparaître sous l'influence de certains états de l'organisme, et, à ce moment, les spores étant ensemencées sur la peau, ne tardent pas à s'y développer et à vivre plus ou moins longtemps. Ces influences peuvent être physiologiques, hygiéniques ou pathologiques.

Influences physiologiques. — On a attribué à l'âge une certaine influence, parce qu'on a observé que le favus est plus fréquent dans l'enfance que dans les autres époques de la vie; au *sexe masculin*, comme étant plus exposé que l'autre à la maladie; au *tempérament lymphatique et bilieux*, à la *constitution débile*, etc. Mais tous ces différents états ne peuvent avoir qu'une influence très-secondaire.

Influences hygiéniques. — La misère, les privations, l'habitation des lieux malsains, mal aérés, l'humidité, etc., ont une réputation assez connue pour le développement du favus par l'influence qu'elles exercent sur la fonction de nutrition de l'organisme. La malpropreté de la peau, et surtout celle du cuir chevelu, ont une influence remarquablement favorable au développement du végétal.

Influences pathologiques. — Les maladies diathésiques, et en particulier la scrofule, paraissent prédisposer au favus. M. Bazin signale la coexistence fréquente de cette maladie avec la scrofule. Il y a des auteurs qui ne l'admettent pas.

Si une ou plusieurs de ces circonstances peuvent imprimer à la fonction cutanée des altérations plus ou moins capables d'entretenir la nutrition et le développement des spores, il ne manque que l'ensemencement de ces spores pour que la production du favus ait lieu. Nous voulons parler de la *contagion*.

La *contagion* se fait par l'air, par le contact médiat, ou par le contact immédiat.

Les spores, qui sont des corps d'une ténuité extrême et qui recouvrent la tête d'un malade, peuvent être emportées par l'air et se déposer sur la peau d'un autre sujet; la peau du cuir chevelu est la première exposée à la fixation des spores qui se trouvent répandues dans l'air.

La transmission des spores par le contact médiat s'opère dans les rapports que peuvent avoir les personnes disposées au développement du végétal avec les personnes déjà atteintes par le parasite. Les différents objets, comme le bonnet, peigne, serviette, linge, etc., peuvent porter les spores d'un sujet à un autre.

Nous avons vu à l'Asile-Hélène, de Bucarest, quand nous étions attaché au service de l'infirmerie de cet établissement, en 1864, dans la saison du printemps, que chez une jeune fille, Ephrosine A..., âgée de 10 ans environ, de bonne constitution, il se développa sur la région pariétale du cuir chevelu deux cercles de teigne favreuse scutiforme. Il nous a été impossible de retrouver la véritable source de son mal. Un mois après, nous vîmes une huitaine d'autres jeunes filles atteintes de la même maladie. Probablement les dernières ont contracté la maladie par les différents rapports de contact avec la première.

De pareils exemples ne sont pas rares pour prouver d'une manière évidente la propagation du végétal parasite par le contact médiat.

La transmission par le contact immédiat peut se faire toutes les fois que les spores sont placées directement sur l'épiderme et dans son épaisseur. Ce mode de transmission constitue, en d'autres termes, *l'inoculation*, qui peut se faire de deux manières : elle est *ordinaire* ou *artificielle*.

L'inoculation ordinaire se fait involontairement le plus souvent, par le malade même qui, en grattant la partie déjà affectée, enlève sous ses ongles des spores qui peuvent s'y développer quelquefois,

ou qui peuvent être le plus souvent portées dans une autre partie plus ou moins riche en poils. De même, les personnes qui donnent des soins à des malades teigneux, peuvent enlever des spores sous leurs ongles, et, à leur tour, devenir malades comme les premiers, ou les communiquer à un autre individu, plus ou moins placé dans des conditions favorables pour le développement du champignon.

L'*inoculation artificielle*, à l'aide d'un instrument piquant ou tranchant, se fait par un expérimentateur dans un but scientifique. La piqûre de l'instrument doit atteindre toujours le canal épidermique du poil et y déposer les spores. On ne peut pas réussir toujours, dit M. Bazin, la chose n'étant pas facile, et le hasard seul peut venir en aide à l'expérimentateur.

MOYENS QUI SERVENT A EMPÊCHER LE DÉVELOPPEMENT DU VÉGÉTAL.

Nous ne pouvons pas ici entrer dans les détails de tous les procédés mis en usage pour le traitement du favus par les différents médecins, et qui ont joui d'une vogue plus ou moins grande jusqu'à nos jours. Disons toutefois que le végétal s'étant développé, il n'est pas facile de le faire disparaître.

Le *traitement interne* n'a aucune efficacité; il peut être employé comme complément de l'autre, surtout quand il s'agit de l'état général. Ainsi, les moyens divers appropriés à l'état cachectique du malade (les amers, le quinquina, le fer, l'huile de foie de morue, l'alimentation substantielle, etc.). On a essayé, à l'intérieur, l'administration des médicaments *parasitocides*, mais sans aucune influence, car ces médicaments, comme le dit M. Bazin, n'arrivent pas à la peau, ou, s'ils y arrivent, ils sont décomposés.

Comme *soins hygiéniques* on aura toujours en vue la propreté des malades; dans les salles où il y a des teigneux, il faut leur interdire les relations avec les autres malades et même avec les teigneux qui sont guéris, car ceux-ci sont prédisposés à des récidives par suite d'une nouvelle inoculation.

Traitement local. — C'est à M. Bazin que revient l'honneur d'avoir formulé le traitement rationnel de la teigne qui, avant lui, faisait le désespoir de tant de médecins. Le but de ce traitement est de détruire le parasite partout où il se trouve. Nous avons dit que l'*achorion* peut siéger à la surface de la peau entre les deux couches épidermiques et dans le follicule pileux, sur la face intra-folliculaire du poil. Pour faire disparaître le champignon situé dans l'épaisseur de l'épiderme on peut employer les *parasitocides végétaux*; et ceux qui sont préférables, selon M. Bazin, sont l'*huile de cade*, le *sublimé*, le *turbith minéral*; mais pour l'atteindre dans le follicule et sur la racine du poil, il faut employer l'*épilation* associée aux préparations parasitocides.

a. Epilation. — Elle a été faite de différentes manières : par les agents épilatoires, tels que les poudres secrètes des frères Mahon; les dissolvants, par exemple, le sulfhydrate de chaux, etc., qui ne peuvent détruire que la partie libre des cheveux : la partie intracutanée demeure toujours intacte; par la calotte qui est la méthode la plus ancienne et qui consiste à arracher les cheveux au moyen d'emplâtres agglutinatifs; c'est là un traitement barbare et qui a mérité justement le discrédit dans lequel il tombe de jour en jour, et d'ailleurs il n'a guéri qu'un très-petit nombre de malades; avec les doigts, procédé des frères Mahon, qui couvraient le cuir chevelu avec la *poudre merveilleuse* pour mieux faciliter la chute des cheveux et ensuite se servaient d'un peigne et des doigts; par ce procédé on laisse le plus souvent dans la profondeur de la peau la partie intra-folliculaire du poil chargée de spores; par la pince, procédé qui fut employé par A. Paré; en Angleterre, par Samuel Plumbe; en Italie dans tous les temps, et contre lequel Alibert (1) s'éleva avec indignation.

(1) Monographie des dermatoses, 2^e édit., p. 320.

C'est ce dernier procédé que M. Bazin recommande de préférence. On lui a reproché les douleurs qu'il cause aux malades ; mais ces douleurs ne sont pas au-dessus de celles que produit la calotte ni même l'épilation avec les doigts. M. Bazin, dans les diverses expériences qu'il a faites, n'a pas trouvé de différences appréciables ; mais l'avantage que ce procédé présente sur celui des frères Mahon consiste en ce qu'on peut extraire les cheveux et les poils de duvet, en tirant dans le sens de leur direction, presque toujours entièrement. La pince dont on se sert est celle qui a été modifiée par M. Deffis.

Comme indication préliminaire, il faut nettoyer la tête : pour cela on coupe les cheveux à 1 ou 2 centimètres du cuir chevelu, on détruit les poux à l'aide de l'onguent napolitain ou d'applications sulfureuses, on détache les croûtes avec des lotions d'eau tiède et des cataplasmes émollients, on énuclée les croûtes avec une spatule.

Presque toujours, avant d'épiler, M. Bazin fait recouvrir d'une couche d'huile de cade la tête ou toute autre partie malade. L'huile de cade est, suivant lui, un parasiticide qui flétrit et quelquefois détruit la partie extérieure du champignon, elle éteint la sensibilité du cuir chevelu et exerce une action spéciale sur le bulbe pileux qu'elle ramollit ; l'épilation est ensuite plus facile.

Le lendemain on commence l'épilation avec la pince. On peut arracher plusieurs cheveux à la fois : deux, quatre ou six, mais pas davantage, en tirant suivant leur direction. Après avoir épilé une surface de 2 à 3 centimètres d'étendue, on suspend l'opération et on applique sur cette surface la parasiticide (qui est le plus communément une solution de sublimé) avec une brosse douce, une éponge ou un pinceau. Après quelques minutes on agit de même sur l'autre partie et ainsi de suite jusqu'à la fin. L'épilation ne doit être faite ni trop vite ni trop lentement, mais d'une manière qui permet d'extraire les cheveux en entier.

b. *Les Parasiticides.* — Les plus employés sont les sels métalliques tels que les acétates et sulfates de cuivre et de fer, acétate et

oxyde de plomb, calomel, sublimé, iodure de soufre, etc., l'huile de cade, le turbith minéral. — Ces deux derniers et le sublimé méritent surtout la préférence. On peut prendre comme excipient l'eau, la glycérine, l'axonge ou le blanc de baleine. Les pommades conviennent mieux parce que les substances grasses pénètrent plus facilement que les liquides dans les follicules. Elles ne doivent pas être trop concentrées afin d'éviter autant que possible une irritation des parties sur lesquelles on les applique. Voilà deux formules auxquelles M. Bazin s'est arrêté depuis longtemps :

1° Axonge.....	15 grammes.
Huile d'amandes.....	} aa 2 —
Glycérine.....	
Turbith minéral.....	0,50
2° Axonge ou blanc de baleine.....	20 grammes.
Huile de cade.....	2 —

Quatre ou cinq jours après l'épilation, on fait une onction avec la pommade parasiticide jusqu'à la complète guérison de la maladie.

On a reproché à l'épilation l'alopecie qu'elle peut laisser après la guérison. Mais ce résultat arrive le plus souvent quand le traitement a été mis en pratique à une époque très-rapprochée de la dernière période de la maladie, lorsque la papille pilifère est en voie de destruction. Si le traitement se fait pendant la deuxième période, on peut voir le plus souvent repousser les cheveux sur les places même les plus malades.

Nous avons vu que la maladie arrivée à la dernière période peut guérir d'elle-même; de sorte que, si l'on voulait attendre la terminaison naturelle, on guérirait beaucoup de malades. Mais l'inconvénient que l'on aurait d'attendre, le plus souvent des années entières, les influences fâcheuses que le végétal peut imprimer à la longue sur l'état général de l'individu et la perte irrémédiable de la cheve-

lure (résultat peu séduisant) doivent nous faire agir et le plus promptement possible.

Le traitement de chaque variété de favus n'exige aucune indication particulière, le mal étant le même. La variété urcéolaire demande plus de temps pour l'épilation, quand le végétal est plus ou moins répandu à la surface du corps; mais elle guérit plus vite que les autres quand elles sont confluentes. Le traitement les rend d'abord plus ou moins discrètes avant de les guérir complètement.

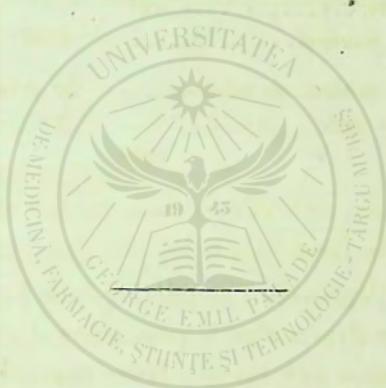


Fig. 1.



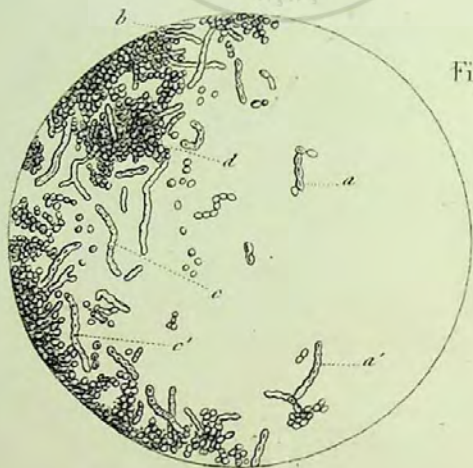
Fig. 2.



Fig. 4.



Fig. 3.



EXPLICATION DE LA PLANCHE

FIGURE 1^{re}.

Schéma montrant la coupe d'un godet de *favus* : *a*, couche épidermique de la peau ; *b*, couche dermique proprement dite ; *c*, couche sous-dermique ou cellulo-adipeuse ; *d, d'*, glandes pileuses ; *e*, couche épidermique (ou capsule) du follicule pileux, et au niveau de cette ligne se termine la partie dite racine du cheveu et au-dessus de laquelle commence la tige ; *f*, bulbe du cheveu ; *g*, partie extra-folliculaire du cheveu ; *h*, le godet de *favus* placé entre les deux couches de l'épiderme, traversé par un cheveu et déprimant le derme ; il est ici trois ou quatre fois plus grand qu'un godet ordinaire.

FIGURE 2.

Imitée de l'Atlas d'Histoire naturelle des végétaux parasites, de M. Ch. Robin, et représentant une portion de la paroi du godet favique : *a*, stroma formé par des granulations fines et se confondant insensiblement avec les tubes du champignon ; *b*, cellules épidermiques entraînées par le stroma pendant le développement du *favus* ; *c, c'*, filaments de mycélium ; *d, d'*, tubes sporophores contenant des cellules allongées, placées bout à bout et contenant de fines granulations dans leur intérieur.

FIGURE 3.

D'après nature. Elle représente une portion de matière favique tirée du centre du godet : *a, a'*, spores ovales articulées en forme de chapelet et contenant une très-fine poussière dans leur intérieur ; *b*, un tube paraissant être plutôt un filament de mycélium qu'un tube sporophore ; *c, c'*, tubes sporophores dans l'intérieur desquels on aperçoit une matière qui semble en train de se transformer en spores nouvelles ; *d*, masse formée par l'agglomération des spores et des tubes du champignon. — (Grossissement de 480 diamètres.)

FIGURE 4.

D'après nature. Racine d'un cheveu appartenant à un garçon malade de teigne favéuse urcéolaire, à l'hôpital Saint-Louis, service de M. Bazin. Le cheveu fut extrait entièrement avec sa capsule folliculaire. Il a été mis dans l'eau pure pendant douze heures, afin de le ramollir un peu, et, avant de le placer sur le verre, nous avons déchiré une partie de la capsule dans le sens de sa longueur, de sorte qu'ici on voit la racine du cheveu comme enveloppée dans une chemise qui est la capsule. On ne voit ici que des spores groupées en plaques, et de quelques-unes de ces plaques il se détache des chaînes de spores; *b, b'*, d'autres spores formant des chapelets; *c, c'*, capsule folliculaire du cheveu; *d*, racine du cheveu; *e*, bouton du cheveu. — (Grossissement de 320 diamètres.)

